

Les imaginaires de la soustraction

Transformations silencieuses et politiques du renoncement

Emile Hooge, président d'Imaginarium-s et directeur de NOVA7

16/04/2026

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0) :
<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

Introduction : le renoncement comme épreuve de l'imaginaire

Au Pays de Fayence, dans le Var, une communauté de communes décide de limiter drastiquement les constructions nouvelles pour préserver la ressource en eau et l'habitabilité du territoire à long terme. Pourtant certains acteurs s'inquiètent des effets immédiats sur l'économie locale. À Grenoble, la décision de ne pas reconstruire une piscine vétuste révèle la complexité des attachements aux usages actuels : apprendre aux enfants à nager, accès à la fraîcheur en été, lien social, pratiques sportives, etc. À Rennes, la décision de détruire un parking de 249 places au cœur du centre-ville pour faire réapparaître le fleuve Vilaine provoque l'ire des commerçants et de l'opposition qui dénoncent une "chasse à la voiture". Partout, le même constat troublant se répète. Renoncer ne va pas de soi, et les seuls arguments techniques peinent à convaincre.

Cette difficulté ne tient pas d'abord à un manque d'information ou de pédagogie. Elle révèle quelque chose de plus profond. Quand un territoire ferme une infrastructure, abandonne un projet ou interrompt une trajectoire de développement, il touche à des structures de sens qui le constituaient sans qu'il en ait toujours conscience. Renoncer à une route, à une station de ski ou à un projet immobilier ne supprime pas seulement une infrastructure matérielle. Cela ébranle les manières de se représenter l'avenir, de concevoir le progrès, de définir un territoire attractif, etc.

Le renoncement est pourtant devenu une nécessité. Face à l'urgence écologique et climatique, impossible de continuer à développer les territoires sans prendre en compte les limites planétaires, l'épuisement des ressources, les risques qui s'aggravent. Le renoncement cesse d'être une anomalie pour devenir une composante centrale de ce qu'Alexandre Monnin (2023) appelle la redirection écologique, cette capacité à bifurquer, à interrompre certaines trajectoires, et finalement à réorienter nos manières de faire territoire. C'est là que ces exigences prennent leur forme la plus concrète. Les contraintes écologiques s'y matérialisent en décisions qui touchent à des infrastructures existantes, à des usages installés depuis parfois des décennies. C'est à cette échelle que les imaginaires collectifs sont mis à l'épreuve avec le plus d'acuité. Si la redirection écologique identifie la nécessité stratégique du renoncement, ce passage du développement à la redirection soulève immédiatement une question politique majeure : comment nos imaginaires territoriaux peuvent-ils se reconfigurer pour que le renoncement devienne non seulement possible techniquement mais vivable et soutenable démocratiquement ? Car renoncer ne relève jamais d'un simple calcul rationnel ou d'un ajustement technique. Chaque fermeture, chaque abandon, chaque interruption touche à des attachements multiples, matériels, symboliques, affectifs, que les politiques publiques ont tissés sans toujours en avoir conscience. Renoncer engage donc toujours des affects puissants, des colères, des peurs, un sentiment d'injustice ou l'impression d'être trahi. Ces affects structurent des récits collectifs, créent des lignes de conflit et activent des oppositions parfois violentes.

C'est pourquoi cet article fait l'hypothèse que le renoncement constitue avant tout une épreuve de l'imaginaire. Les difficultés qu'il suscite dépassent largement les enjeux techniques, juridiques ou budgétaires. Ce qui résiste, ce qui génère du conflit, c'est la remise en cause de nos manières habituelles de nous projeter dans l'avenir, de nous raconter comme territoire, de donner sens à l'action publique. Mais cette épreuve n'est pas seulement un obstacle. Elle recèle une dimension productive que les analyses sur la transition écologique négligent souvent : quand un territoire renonce, il ne se contente pas de perdre quelque chose. Il rouvre un espace de représentation que les imaginaires institués avaient progressivement saturé. Renoncer à une infrastructure, c'est aussi desserrer l'emprise qu'elle exerçait sur les futurs possibles du territoire. Cette ouverture est fragile, disputée, toujours menacée de refermeture. Elle n'en constitue pas moins le cœur de ce que ces huit territoires ont tenté d'accomplir.

Ces exigences ne restent pas sans effets sur les imaginaires qui structurent l'action territoriale. Les imaginaires institués du développement commencent à se fissurer sans pour autant s'effondrer. Ces fissures ouvrent des brèches où les renoncements peuvent s'infiltrer, non en imposant un nouveau modèle d'en haut, mais en faisant jouer les écarts et en rouvrant des possibles. Ces imaginaires alternatifs restent pourtant structurellement fragiles, exposés aux contre-offensives, privés de légitimité symbolique établie. Leur déploiement suppose que certaines conditions soient réunies, notamment une enquête collective qui reconnaît les savoirs situés, des récits qui formulent d'autres manières d'habiter le territoire, des dispositifs qui permettent de tenir ensemble malgré les désaccords. Quelles sont ces conditions ? Comment émergent-elles concrètement ? Ce qui permet à certains territoires de faire tenir leurs renoncements quand d'autres échouent, c'est précisément la question que cet article cherche à explorer.

Pour répondre à ces questions, cette réflexion s'appuie sur huit territoires qui ont tenté de renoncer¹ : les stations de Céüse et de Métabief face à la fin du ski, la suspension de l'écoquartier de la Presqu'île de Caen, l'abandon de contournements routiers en Ille-et-Vilaine, la fermeture d'une route

¹ Ces cas sont présentés dans une série d'articles publiés par Alexandre Monnin, Claire Deligant, Romain Barrallon, et Oscar Hooge sur le blog de la Caisse des Dépôts : <https://www.caissedesdepots.fr/eclairage/series/blog/series/renoncer-pour-rediriger-ce-que-nous-apprennent-les-territoires> Dans la suite de cet article, nous ferons référence à ces cas en mentionnant simplement le nom de la collectivité territoriale concernée.

départementale à Lamballe-Armor, l'interdiction des résidences secondaires à Chamonix, le moratoire sur l'urbanisation au Pays de Fayence face à la contrainte hydrique, la non-reconstruction de la piscine Vaucanson à Grenoble et la destruction du parking Vilaine à Rennes. Ces situations ont été documentées par des entretiens avec les acteurs concernés, l'analyse des documents de politiques publiques et l'observation des débats qui ont traversé ces territoires. Les territoires retenus sont tous des cas où un renoncement a été tenté, parfois maintenu, parfois défait mais cette sélection laisse nécessairement de côté les territoires qui n'ont pas franchi ce pas. Ce que ces cas enseignent vaut donc comme un répertoire de ressources et de pistes, non comme un modèle à transposer. C'est dans cet esprit que les pages qui suivent explorent ce que renoncer veut dire, ce que cela coûte, et ce qui peut permettre de tenir.

I. Quand l'évidence se fissure

Ce qui tenait sans qu'on y pense

Le renoncement dérange parce qu'il rompt avec une évidence longtemps partagée. L'idée que développer un territoire passe nécessairement par l'ajout, l'élargissement, la modernisation. Qu'aménager consiste à tracer des routes, construire des équipements, attirer des habitants, créer de l'activité. Cette conception du progrès territorial s'est si profondément ancrée dans les pratiques qu'elle fonctionne comme un allant-de-soi. Les élus locaux, comme les promoteurs immobiliers mesurent leur réussite à l'aune des projets réalisés, des mètres carrés livrés, des kilomètres de voirie inaugurés. Les habitants évaluent la vitalité de leur commune aux grues qui s'élèvent, aux commerces qui s'installent, aux services qui se multiplient.

Castoriadis (1975) permet de comprendre ces enjeux. Les imaginaires ne sont pas de simples représentations mentales ou des discours qu'on pourrait modifier à volonté. Ils constituent des schèmes de signification qui structurent notre perception du monde et orientent notre action sans que nous en ayons toujours conscience. Ces imaginaires sociaux possèdent une force instituante, ils créent les cadres dans lesquels nous pensons et agissons. Cependant, une fois institués, ils tendent à se naturaliser, à apparaître comme la seule manière possible de concevoir les choses. C'est ce que Lourau (1969) appelle l'institutionnalisation de l'instituant, ce processus par lequel la force créatrice qui avait produit l'imaginaire se fige progressivement dans la forme qu'elle a engendrée. Pour les territoires, cet imaginaire s'est longtemps organisé autour de la croissance matérielle comme horizon indépassable et de la maîtrise technique comme gage de progrès. Et ces imaginaires ne flottent pas dans l'abstraction. Ils se matérialisent dans des infrastructures, se formulent dans des récits, se légitiment dans des systèmes de justification. Mais la relation est réversible. Les infrastructures, une fois construites, cadrent en retour les imaginaires possibles et normalisent les usages qu'elles instituent (Winner, 1980). C'est justement cette épaisseur concrète et réciproque que les renoncements viennent perturber.

En Ile-et-Vilaine par exemple, une évidence a traversé les décennies sans jamais être vraiment questionnée. Celle des contournements routiers comme levier du développement territorial. Douze projets avaient été programmés, certains attendus depuis plus de trente ans. Pour les élus locaux, pour les chambres de commerce, pour une partie des habitants, ces infrastructures incarnaient la promesse du désenclavement rural, de la fluidité économique, du rayonnement des villes moyennes. Construire des routes, désengorger les centres-bourgs, faciliter le passage des poids lourds relevait d'une forme d'évidence politique. Ne pas les réaliser, c'était risquer de passer pour un élu qui "ne fait rien", qui laisse son territoire "à l'abandon". L'imaginaire de la route comme vecteur de progrès était si profondément ancré qu'y renoncer semblait impensable, ou du moins politiquement suicidaire.

Cette évidence reposait sur une histoire longue. Depuis les années 1970, les politiques d'aménagement du territoire ont construit l'idée que la modernisation des campagnes passait nécessairement par leur connexion routière aux pôles urbains. La route incarne bien plus qu'une infrastructure technique. Elle porte avec elle un imaginaire de l'égalité territoriale, une promesse que les territoires ruraux ne seront pas abandonnés, qu'ils auront accès aux mêmes opportunités que les centres urbains. Renoncer aux contournements, c'est donc toucher à quelque chose qui dépasse la simple question de la mobilité. Mais cette promesse ne s'est pas défaite de la même manière partout. Parfois, elle a cessé d'être tenable parce que les flux projetés ne se sont pas matérialisés, que les dynamiques économiques ont changé. Ailleurs, elle reste localement vraie tout en participant d'un système qui, pris dans son ensemble, n'est plus soutenable. Ailleurs encore, c'est en s'accomplissant qu'elle a creusé sa propre contradiction, l'attractivité poussée à son terme finissant par détruire les conditions mêmes de ce qu'elle promettait. Cette diversité des régimes d'échec explique pourquoi les renoncements ne rencontrent pas les mêmes résistances selon les territoires.

L'histoire de Céüse 2000 incarne une autre facette de cet imaginaire institué. Pendant des décennies, la station de ski a structuré l'identité du territoire. Fondée dans les années 1930, elle s'est développée progressivement jusqu'à devenir une station familiale reconnue, avec trente kilomètres de pistes. Investir dans les remontées mécaniques, moderniser les équipements, aménager le domaine skiable allait de soi. L'évidence même du développement montagnard, la promesse d'un avenir dynamique, l'incarnation d'une modernité territoriale. Plusieurs générations d'habitants ont grandi avec cette certitude. Céüse, c'est le ski. Le ski, c'est Céüse. Fermer progressivement les remontées, laisser la station s'éteindre revient donc à voir s'effriter une certaine manière de se raconter comme territoire de montagne moderne et vivant.

Cet imaginaire du ski alpin comme destin montagnard s'est construit dans l'après-guerre, porté par les politiques de la neige qui ont vu dans le tourisme hivernal l'avenir économique des Alpes. Il a structuré aussi bien des investissements publics que des trajectoires individuelles, des choix professionnels, ou des attachements collectifs. Les saisonniers qui revenaient chaque hiver, les commerçants qui vivaient de la fréquentation touristique, les moniteurs de ski qui formaient les enfants du territoire ont tous participé à renforcer cet imaginaire. La station n'était pas qu'un ensemble de remontées mécaniques. Elle cristallisait une vision de la montagne tournée vers l'économie touristique, capable d'attirer des visiteurs, de créer de l'emploi, de maintenir les jeunes au pays.

Ces imaginaires du développement ont acquis, au fil des décennies, le statut de l'évidence. Enkystés dans les professions et les formations qui s'en font les vecteurs, ils ne se présentent plus comme des choix mais comme des nécessités. Les bureaux d'études en aménagement ou des agences de développement touristique produisent des diagnostics qui vont tous dans le même sens, où développer revient à ajouter des infrastructures, aménager à moderniser l'existant. Ces évidences traversent les référentiels de formation des agents et les critères d'évaluation des politiques publiques. Elles sont devenues la grammaire même de l'action territoriale.

Cette grammaire n'est toutefois plus aussi assurée qu'elle ne le fut. Des voix critiques se font entendre dans les services techniques, questionnant la pertinence de certains projets. Des élus expriment leurs doutes en off sur la soutenabilité des trajectoires engagées. Des habitants contestent de plus en plus ouvertement les aménagements qui transforment leurs territoires. Ces critiques restent souvent dispersées, peu audibles dans les arènes officielles, rarement formulées comme des remises en cause frontales. Elles témoignent néanmoins d'un malaise grandissant face aux évidences établies. Pour autant, la plupart continuent de se conformer à la norme dominante. Les processus sont là, les outils existent, les routines professionnelles fonctionnent. Remettre en cause la grammaire de l'action territoriale supposerait de reconfigurer tout un système de pratiques, de compétences, de légitimités.

Cette inertie maintient en place des manières de faire dont beaucoup perçoivent désormais les limites sans pour autant savoir comment en sortir.

Les premiers décrochages

Ces malaises diffus ne suffisent pas à transformer les imaginaires. Leur transformation s'opère quand des événements créent des décrochages plus nets, des moments où l'écart entre ce qu'on fait et ce qui fait encore sens devient trop manifeste pour être ignoré. Les données scientifiques contredisent les projections optimistes, les événements climatiques rendent tangibles des risques jusque-là abstraits, les calculs économiques ne bouclent plus. Ces signaux ouvrent des fissures dans l'évidence établie, des brèches où d'autres représentations du territoire peuvent commencer à émerger.

À Caen, ce décalage a pris la forme d'un avis scientifique décisif. Le projet d'écoquartier de la Presqu'île incarnait une ambition métropolitaine forte. Construire un quartier durable, exemplaire sur le plan environnemental, capable d'attirer de nouveaux habitants et de rayonner au-delà du territoire. Les études avaient été menées, les terrains acquis, les partenaires mobilisés. Tout semblait en ordre. Puis des chercheurs locaux, s'appuyant sur les travaux du GIEC normand, ont alerté sur l'insoutenabilité du site. Relayée par plusieurs acteurs de la métropole, cette alerte a produit une dissonance radicale. Le site choisi deviendrait progressivement inondable avec l'élévation du niveau marin et l'augmentation des événements extrêmes. Construire là revenait à créer les conditions d'une catastrophe future, à exposer délibérément des habitants à des risques majeurs.

Cet avis a créé une dissonance radicale. Le projet qui semblait vertueux, écologique même, et parfaitement respectueux des réglementations en vigueur, s'est révélé insoutenable précisément parce qu'il refusait d'intégrer la dimension temporelle du changement climatique. L'imaginaire de l'écoquartier comme réponse aux enjeux environnementaux ne coïncidait plus avec la réalité des risques qui s'annonçaient. Cette dissonance a ouvert un espace de questionnement qui n'existait pas auparavant. Si même un projet pensé comme vertueux doit être suspendu, qu'est-ce que cela dit de nos manières habituelles d'aménager le territoire ? Comment continuer à se projeter dans l'avenir quand les certitudes sur lesquelles on s'appuyait vacillent ?

Ce vacillement diffère de celui observé à Céüse. Là-bas, l'évidence du ski s'est fissurée lentement, par une accumulation de signaux que personne ne voulait vraiment voir. Les hivers moins enneigés, les saisons qui raccourcissent, les coûts d'exploitation qui augmentent, la concurrence des grandes stations qui s'intensifie. Chaque hiver apportait son lot de difficultés, mais on pouvait toujours les interpréter comme des accidents conjoncturels et non les symptômes d'une transformation irréversible. L'imaginaire du ski tenait bon, porté par l'espoir que les choses finiraient par s'arranger, qu'un bon hiver changerait la donne, que les investissements permettraient de tenir.

Jullien (2009) aide à penser cette temporalité particulière de la transformation. Dans la pensée occidentale, le changement se conçoit souvent sur le mode de la rupture, de l'événement qui fait basculer d'un état à un autre. Mais il existe une autre forme de transformation, plus lente, plus diffuse, qui opère souterrainement sans faire événement. Jullien parle de transformation silencieuse pour désigner ces processus qui travaillent la réalité en profondeur sans qu'on s'en aperçoive vraiment. À Céüse, la fin du ski ne s'est pas jouée sur un moment décisif ou une annonce spectaculaire. Elle s'est déployée sur des années, par une série de micro-abandons successifs. Une remontée qu'on ne répare plus. Un secteur du domaine qu'on laisse fermer. L'imaginaire de la station vivante s'est progressivement vidé de sa substance sans qu'il y ait eu de décision explicite de fermeture. Cette temporalité rappelle ce que Nixon (2011) appelle la *slow violence*, ces dommages qui s'accumulent sans produire la visibilité d'une catastrophe soudaine. À Céüse, la transformation silencieuse du territoire a aussi été une violence lente pour ceux qui en vivaient : saisonniers, moniteurs,

commerçants, dont les trajectoires se sont défaites au rythme des hivers sans neige, sans qu'aucune décision ne soit jamais clairement désignée comme responsable.

À Chamonix, le décalage prend encore une autre forme. La vallée incarne depuis longtemps un imaginaire de la montagne attractive, dynamique, capable d'accueillir touristes et nouveaux habitants. Cet imaginaire a si bien fonctionné que le territoire fait face à une pression immobilière devenue insoutenable. Les prix ont tellement augmenté que les travailleurs locaux ne peuvent plus se loger. Les saisonniers dorment dans leurs voitures. Les guides de haute montagne, figures emblématiques du territoire, peinent à trouver des logements abordables. La commune a fini par interdire les nouvelles résidences secondaires, reconnaissant qu'il fallait choisir entre continuer à attirer des investisseurs extérieurs et permettre à ceux qui font vivre le territoire au quotidien d'y rester.

Cette décision marque un décalage entre l'imaginaire de l'attractivité triomphante et la réalité de l'inhabitabilité croissante. Chamonix découvre qu'on peut réussir "trop bien", que l'attractivité poussée à l'extrême détruit les conditions mêmes de l'habitabilité. L'imaginaire qui structurait l'action publique depuis des décennies ne produit plus du développement mais de l'éviction, plus de la vitalité mais de la précarité pour ceux qui travaillent sur place. Cette prise de conscience crée une fissure dans l'évidence établie. Si attirer toujours plus de monde conduit à rendre le territoire inhabitable pour ses propres habitants, alors quelque chose doit changer dans notre manière de concevoir ce qui fait la réussite d'un territoire.

Ces signaux de décalage créent des brèches où l'évidence vacille sans basculer tout à fait. Dans ces interstices s'ouvre la possibilité du renoncement. Celui-ci émerge comme une bifurcation qui devient pensable à mesure que l'ancien chemin cesse manifestement de mener là où on croyait aller.

Dans les interstices qui s'ouvrent

Comment transformer ces brèches en véritables bifurcations ? Jullien (2023) propose un concept qui éclaire cette question : la dé-coïncidence. Pour lui, les coïncidences idéologiques installées paralysent la société en bloquant les possibles. Quand tout coïncide parfaitement, quand les choses s'adaptent complètement les unes aux autres, cela produit du conformisme et de la rigidité. Une idée devenue coïncidente devient idéologie, elle secrète la bonne conscience et n'est plus pensée. La dé-coïncidence est alors une action volontaire qui consiste à fissurer ces coïncidences pour rouvrir des possibles. Renverser brutalement les imaginaires institués reste possible, mais les conséquences en sont rarement maîtrisables. L'histoire offre suffisamment d'exemples de retournements qui ont engendré des violences ou des régressions imprévues... Fissurer localement, à l'inverse, produit des transformations moins spectaculaires mais plus susceptibles de tenir, parce qu'elles émergent de l'intérieur même de ce qu'elles déplacent.

Cette stratégie suppose une attention fine aux processus en cours et une capacité à repérer les signes avant-coureurs du changement. Elle demande aussi de laisser la transformation se déployer à son rythme. Appliquée aux renoncements territoriaux, cette approche suggère qu'on ne peut pas imposer frontalement un nouvel imaginaire à la place de celui qui vacille. Décréter qu'il faut renoncer au développement routier, à l'expansion touristique ou à la croissance urbaine ne suffit pas. Les imaginaires institués résistent, s'arc-boutent, mobilisent toutes leurs ressources pour se maintenir.

La stratégie de la dé-coïncidence consiste plutôt à repérer les brèches qui apparaissent spontanément, à les faire jouer, à s'y infiltrer pour ouvrir progressivement d'autres possibles. Les décalages évoqués plus haut créent des fissures dans l'évidence établie. À Caen, l'avis scientifique ouvre un espace de questionnement sur ce que signifie aménager durablement. À Céüse, l'accumulation des difficultés fait vaciller la certitude que la station pourra continuer. À Chamonix, le constat climatique et social fissure l'imaginaire de l'attractivité comme horizon indépassable. Ces brèches offrent des points d'appui pour que d'autres manières de penser le territoire deviennent envisageables.

Jullien (2009) insiste sur un point crucial. Ces transformations silencieuses ne se pilotent pas, elles se cultivent. On ne peut pas programmer leur déroulement, fixer leur calendrier, contrôler leurs effets. On peut seulement créer les conditions pour qu'elles se déploient, maintenir ouvertes les brèches qui apparaissent, éviter que les imaginaires institués ne les referment trop vite. Cette approche suppose de renoncer à la maîtrise, d'accepter une part d'imprévisibilité, de composer avec des temporalités longues et incertaines.

Cette manière de penser la transformation entre en tension avec les exigences de l'action publique telle qu'elle se conçoit habituellement. Les élus doivent rendre des comptes, justifier leurs décisions, montrer des résultats. L'idée qu'il faudrait cultiver patiemment des brèches sans savoir exactement où cela mènera heurte les attentes de performance et d'efficacité qui structurent la vie politique. Pourtant, les territoires qui tentent de bifurquer découvrent qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Les renoncements qui réussissent sont rarement ceux qu'on a imposés brutalement, mais ceux qui ont su s'appuyer sur des fissures déjà présentes pour ouvrir progressivement d'autres chemins.

Cette patience dans l'incertitude diffère aussi de ce que les théories de la résilience ont appelé robustesse. Chez Hamant (2022), construire la robustesse d'un système suppose qu'on sache ce qu'on veut faire durer et qu'on en crée délibérément les conditions : redondance, variabilité maintenue, diversité des appuis, etc. Le geste de la dé-coïncidence est d'une autre nature. Il ne vise pas à installer un imaginaire alternatif conçu pour tenir, mais à maintenir ouvert un espace où quelque chose d'encore indéterminé pourrait émerger. Les fissures ne sont pas des fondations. C'est là, précisément, ce qui les rend à la fois précaires et irremplaçables.

Faire jouer ces fissures suppose néanmoins un activisme patient, qui n'a rien de l'attente passive. Il faut reconnaître quand elles apparaissent et les titiller avant qu'elles ne se referment... Les élus qui suspendent l'écoquartier de Caen, qui abandonnent les contournements en Ille-et-Vilaine, qui interdisent les résidences secondaires à Chamonix pratiquent cette dé-coïncidence volontaire. Ils ne se contentent pas de constater un décalage. Ils prennent appui sur lui pour ouvrir un espace de transformation, sans forcément maîtriser ce qui en émergera.

Cette logique gagne à être complétée avec ce que Wright (2010) appelle la transformation interstitielle. Les deux approches opèrent simultanément sur des plans distincts. Là où Jullien travaille sur les représentations, en rendant pensable ce qui semblait impossible, Wright insiste sur la nécessité de construire des alternatives matérielles dans les espaces que les institutions dominantes laissent vacants. Les fissures dans les imaginaires ne se maintiennent que si des pratiques concrètes viennent les habiter. Et les alternatives matérielles ne trouvent leur sens que si un travail parallèle s'opère sur les représentations collectives qui les rendent désirables.

Pourtant, même lorsque ces deux conditions commencent à se réunir, rien n'est garanti. Ce qui tente de prendre forme dans ces brèches reste structurellement exposé, faute d'ancrage dans des réalisations concrètes, faute d'un répertoire de légitimité pleinement constitué, dans un espace public où d'autres représentations disposent de bien plus de ressources et d'appuis institutionnels. Cette fragilité ne tient pas à un défaut de méthode ou de volonté politique. Elle est inhérente à la nature même du renoncement. La comprendre dans toute son épaisseur, c'est ce qui permet de saisir ce que les territoires doivent construire pour que le renoncement devienne autre chose qu'une soustraction, l'amorce d'une recomposition de ce qu'habiter un territoire peut vouloir dire.

II. La précarité constitutive des renoncements

L'irréversible et le révocable

Les imaginaires du développement bénéficient d'un avantage décisif. Ils s'incarnent dans des réalisations matérielles qui les protègent et les pérennisent. Une route tracée, un bâtiment érigé, un équipement installé créent des irréversibilités qui pèsent sur les décisions futures. Ces réalisations génèrent des usages, des dépendances, des attachements qui les défendent. Même si elles s'avèrent problématiques, elles deviennent difficiles à défaire. Les imaginaires qui ont présidé à leur construction se trouvent ainsi matérialisés, ancrés dans la durée par ces objets qui les incarnent.

Une route non construite, en revanche, reste toujours constructible. Un projet abandonné peut toujours être relancé. Une fermeture peut toujours être annulée. Cette réversibilité place les imaginaires du renoncement dans une position structurellement plus vulnérable. Ils ne bénéficient pas de cette solidité de l'existant qui protège, au moins de manière relative, ce qui a été fait. Ils doivent être défendus en permanence, réaffirmés à chaque élection, justifiés face à chaque remise en cause.

À Lamballe-Armor, cette réversibilité pèse concrètement sur le processus de fermeture de la route départementale. Les prochaines élections municipales pourraient porter au pouvoir une équipe hostile à cette mesure. Il lui suffirait de quelques semaines pour rouvrir la route, annulant ainsi ce qui a nécessité plusieurs années de préparation, d'études, d'aménagements alternatifs. Cette possibilité de retournement plane comme une menace constante. Elle empêche que la décision soit pleinement appropriée par la communauté, que l'imaginaire du territoire qui protège le vivant puisse se consolider dans la durée. Les opposants le savent et peuvent organiser leur stratégie en conséquence, attendre le moment favorable, préparer la prochaine échéance.

Cette asymétrie tient à la nature même du renoncement. Quand on construit une infrastructure, on engage des moyens considérables, on mobilise des acteurs nombreux, on crée des situations de fait qui deviennent coûteuses à défaire. La route construite structure les déplacements, oriente l'urbanisation, façonne les pratiques quotidiennes et induit une dépendance au chemin. Y renoncer après coup supposerait de démanteler tout ce qui s'est organisé autour d'elle. L'inertie matérielle joue en faveur de l'existant.

Le renoncement ne crée pas cette inertie protectrice. La route fermée peut probablement être rouverte sans trop de difficultés. Le projet abandonné ne génère pas de dépendances matérielles qui empêcheraient sa relance. Un équipement non-construit ne présage pas de sa non-construction future. Cette absence d'ancrage matériel expose les imaginaires du renoncement à une fragilité structurelle. Ils doivent tenir par leur seule force de conviction, sans pouvoir s'appuyer sur l'irréversibilité des réalisations.

Boltanski et Thévenot (1991) ont montré que les épreuves ne se déroulent jamais sur un terrain neutre. Certaines configurations favorisent structurellement certaines légitimités au détriment d'autres. Dans le cas des renoncements, cette asymétrie joue systématiquement en défaveur des imaginaires qui les sous-tendent. L'existant bénéficie toujours d'un avantage sur ce qui pourrait être autrement. Ce qui a été fait pèse en général plus lourd que ce qu'on choisit de ne pas faire. Cette inégalité de départ rend la tâche des imaginaires du renoncement particulièrement ardue.

Une légitimité introuvable

Cette fragilité matérielle se double d'une fragilité symbolique. Les imaginaires du renoncement peinent à trouver un régime de justification qui les porte pleinement. Pour comprendre pourquoi, le cadre

analytique proposé par Boltanski et Thévenot (1991) est éclairant. Ces deux sociologues ont montré que les acteurs, quand ils entrent en dispute publique, s'appuient sur des répertoires de justification relativement stables, qu'ils appellent des "cités". Chacune valorise un principe supérieur différent : l'efficacité technique pour la cité industrielle, la stimulation de l'activité économique pour la cité marchande, l'intérêt général et l'égalité pour la cité civique, la tradition et l'ancrage local pour la cité domestique. Ces cités ne sont pas des règles explicites que les acteurs connaîtraient et appliqueraient consciemment. Ce sont des constructions analytiques qui permettent de rendre compte de la manière dont les arguments gagnent ou perdent en légitimité selon les contextes.

Les politiques de développement territorial ont historiquement pu puiser dans plusieurs de ces répertoires simultanément. Un grand équipement pouvait se justifier par son efficacité technique, par sa capacité à stimuler l'économie locale et par sa contribution à l'égalité territoriale. Cette pluralité d'appuis a donné aux imaginaires du développement une robustesse argumentative considérable : face à une objection dans un registre, ils pouvaient se déplacer vers un autre sans perdre pied.

Les imaginaires du renoncement écologique se heurtent à une fragilité de légitimité que les répertoires disponibles ne permettent pas de combler. Dès 1993, Lafaye et Thévenot avaient cherché les traces d'une justification proprement écologique dans les disputes ordinaires, pour conclure que cette "grandeur verte" restait insuffisamment outillée pour fonctionner comme répertoire reconnu dans la vie sociale. Trente ans plus tard, quelque chose émerge. Les droits de la nature, l'expérience du Parlement de Loire, les procès climatiques constituent autant de tentatives de construire un registre de justification écologique socialement praticable. Mais ces initiatives restent encore largement expérimentales, portées par des acteurs militants ou artistiques, sans avoir acquis la stabilité et la diffusion des répertoires établis. Dans les arènes politiques ordinaires, face aux conseils municipaux et aux chambres de commerce, les défenseurs des renoncements ne peuvent pas encore s'appuyer sur un répertoire écologique reconnu de tous. Ils doivent emprunter aux registres disponibles des arguments qui ne correspondent jamais tout à fait à ce qu'ils cherchent à défendre. Le cas de Grenoble illustre particulièrement bien cette difficulté.

La décision de ne pas reconstruire la piscine Vaucanson s'est heurtée à une asymétrie révélatrice. Dans le débat public, les arguments les plus audibles relevaient de la cité civique : l'équité d'accès à la fraîcheur en période de canicule, la lutte contre les inégalités face aux piscines privées. Mais ces arguments plaidaient en réalité pour la reconstruction, non contre elle. Ce qui motivait le renoncement tenait à d'autres considérations : la sobriété budgétaire et énergétique, le refus de s'engager dans cinquante ans de maintenance d'une infrastructure lourde, l'existence d'alternatives en milieu naturel. Or aucun de ces arguments ne trouve vraiment place dans les répertoires disponibles. La sobriété budgétaire appartient partiellement à la cité industrielle, mais sans y être vraiment à l'aise. Le refus de la dépendance infrastructurelle à long terme, le choix délibéré de ne pas reconduire un équipement pesant, ne s'exprime dans aucune grammaire de justification reconnue. Le protocole de redirection mis en place a tenté de documenter ces attachements multiples pour éviter de réduire la décision à un arbitrage technique. Mais même ce travail soigneux ne pouvait s'appuyer sur un répertoire constitué qui lui aurait donné une légitimité immédiatement compréhensible. Les arguments les plus pertinents pour défendre ce renoncement étaient précisément ceux qui n'avaient pas encore de forme stabilisée pour s'exprimer.

Les autres cas confirment cette difficulté, chacun à sa manière. À Caen, la suspension de l'écoquartier a pu s'appuyer sur la protection des futurs habitants face aux risques d'inondation, argument recevable dans la cité civique, là où la préservation de la biodiversité aurait eu beaucoup plus de mal à se faire entendre. Au Pays de Fayence, le conflit met en tension le droit de propriété et la préservation de la ressource en eau : deux positions qui disposent chacune d'une légitimité politique réelle, sans que leur bien-fondé au regard des conditions d'habitabilité future soit pour autant équivalent.

Cette impossibilité de stabiliser une légitimité proprement écologique place les défenseurs des renoncements dans une position structurellement inconfortable. Ils doivent traduire leurs préoccupations dans des registres qui ne leur correspondent qu'imparfaitement, au risque de trahir une partie de ce qu'ils défendent. Reconnaître cette asymétrie ne revient pas à dire que toutes les positions se valent : que chacun ait le droit de s'exprimer dans l'espace démocratique ne signifie pas que tous les imaginaires prennent également en compte les conditions d'habitabilité future ou les vulnérabilités qu'ils engendrent.

Face aux contre-offensives organisées

Cette fragilité matérielle et symbolique s'inscrit dans un contexte plus large d'adversité envers les imaginaires écologiques du renoncement. Depuis quelques années, un backlash anti-écologique s'organise et gagne en puissance. Les politiques environnementales sont retournées en menaces sur les modes de vie, en atteintes aux libertés individuelles, en punitions infligées aux classes populaires et moyennes. Ce retournement ne relève pas seulement d'une manipulation orchestrée par des groupes d'intérêt. Il s'appuie sur, et instrumentalise, des affects bien réels, des peurs légitimes face aux transformations qui s'annoncent, et surtout sur la mobilisation d'imaginaires concurrents profondément ancrés.

L'imaginaire de la liberté de circulation comme droit fondamental se trouve ainsi mobilisé contre les fermetures de routes ou les limitations de vitesse. L'imaginaire de la propriété comme fruit du travail et du mérite s'oppose aux régulations foncières ou aux interdictions de construire (et cet imaginaire se double d'un avantage bien concret car la propriété constitue une sécurité économique et juridique dont la valeur ne se réduit pas à une représentation collective). L'imaginaire du territoire dynamique qui attire et se développe résiste aux politiques de limitation de l'urbanisation. Ces imaginaires ne sont pas moins légitimes que ceux du renoncement écologique. Ils s'enracinent dans des histoires longues, portent des valeurs défendables, structurent des identités collectives.

À Lamballe-Armor, l'opposition à la fermeture de la route départementale mobilise cet imaginaire de la liberté de circulation. Les opposants ne contestent pas nécessairement la réalité scientifique de l'extinction des amphibiens. Ils contestent que cette réalité justifie de contraindre leurs déplacements quotidiens. Ils activent une représentation où les libertés individuelles constituent un bien supérieur aux impératifs de préservation de la biodiversité. Cette représentation trouve des relais médiatiques, s'organise sur les réseaux sociaux, peut potentiellement peser sur les prochaines élections municipales. L'imaginaire écologique du territoire qui protège le vivant se trouve ainsi constamment mis à l'épreuve par cet imaginaire concurrent qui jouit d'un ancrage culturel souvent plus profond et de relais institutionnels plus nombreux.

Cette adversité se joue particulièrement sur le terrain de l'attention collective. Citton (2014) a montré que l'attention est devenue un champ de bataille politique fondamental. Ce qui existe publiquement, ce qui compte dans le débat démocratique, c'est ce qui parvient à capter l'attention collective. Or nous vivons dans un environnement communicationnel saturé, où les récits simples, rapides, émotionnellement chargés, dominent largement. Dans cette économie de l'attention, la nuance perd face à la simplification, la complexité face au slogan, l'incertitude assumée face à la certitude affichée.

Cette bataille de l'attention s'est jouée de manière asymétrique à Lamballe-Armor. Les opposants à la fermeture de la D28 ont massivement investi l'espace médiatique local. Ils ont multiplié les tribunes dans la presse, les interventions lors des réunions publiques, les prises de parole dans les conseils municipaux. Leur récit était simple, émotionnellement puissant, facile à transmettre. On nous ferme une route pour des grenouilles, alors qu'on a besoin de circuler librement sur notre territoire. Ce récit a saturé l'espace public local, occupant une place disproportionnée par rapport au nombre d'opposants

réels. Les défenseurs de la fermeture se sont trouvés en position défensive, obligés de répondre, de justifier, de nuancer. Cette posture est structurellement désavantageuse dans la bataille de l'attention.

La presse locale a amplifié cette asymétrie. Ouest-France et Le Télégramme ont adopté une ligne éditoriale donnant une place prépondérante aux voix de l'opposition. L'expression « route des grenouilles », initialement descriptive, a progressivement acquis une connotation péjorative qui a contribué à décrédibiliser le projet. Pendant ce temps, le reportage diffusé par France 3 Bretagne suscitait des réactions largement positives à l'échelle nationale, révélant un décalage entre la perception médiatique locale et celle qui prévalait au-delà du territoire. Cette dissonance illustre comment les imaginaires du renoncement peuvent se trouver pris en étau entre des oppositions locales très organisées et un soutien plus diffus qui peine à se traduire en appui concret sur place.

Tallent (2024) analyse comment ce backlash s'organise stratégiquement. Les politiques écologiques sont systématiquement retournées en menaces pour les modes de vie des classes populaires et moyennes. Les limitations de vitesse deviennent des entraves à la liberté de circuler. Les zones à faibles émissions sont présentées comme des interdictions de rouler pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter un véhicule récent. Les régulations foncières apparaissent comme des confiscations du droit de propriété. Cette rhétorique fonctionne parce qu'elle s'appuie sur des peurs réelles et des inégalités sociales bien documentées. Les transformations écologiques risquent effectivement de peser plus lourdement sur ceux qui ont le moins de marges de manœuvre. Le backlash capte ces inquiétudes légitimes pour les retourner contre toute politique environnementale.

Les territoires qui renoncent se trouvent donc en position structurellement défensive. Ils doivent expliquer, justifier, se défendre contre des attaques, répondre à des accusations. Cette posture est épuisante politiquement. Elle consomme de l'énergie qui pourrait être investie ailleurs. Elle maintient les élus dans un rapport anxieux à la communication publique, toujours sur le qui-vive, toujours prêts à éteindre un incendie médiatique. Les imaginaires du renoncement ne peuvent pas se reposer sur des acquis, considérer qu'une épreuve réussie les a définitivement légitimés.

Le piège serait de répondre sur le même terrain, d'adopter les codes de la simplification, de la vitesse, de l'émotion brute. Certaines collectivités tentent cette voie. Le refus d'accueillir une étape du Tour de France au nom de l'empreinte carbone de l'événement, ou le remplacement du sapin de Noël traditionnel par une installation végétale sobre, sont devenus des cas d'école de gestes symboliques rapidement retournés contre leurs auteurs. Ces actions, même cohérentes sur le fond, offrent une prise immédiate au backlash car elles concentrent l'attention sur le renoncement lui-même plutôt que sur ce qui le justifie, et alimentent un récit d'interdiction et de privation qui dépasse largement leur portée réelle. Cette stratégie comporte un risque. Celui de renoncer à la nuance, à la complexité, à l'incertitude assumée qui sont pourtant essentielles à la démocratie écologique. Citton (2014) souligne que l'enjeu consiste à créer les conditions d'une attention vive, ouverte, capable de se laisser déplacer. Cette qualité d'attention ne peut émerger dans un environnement saturé de simplifications et de provocations. Elle suppose au contraire des formes d'énonciation qui acceptent le temps de la réflexion.

Les imaginaires du renoncement sont donc triplement fragiles. 1/ Ils ne bénéficient pas de l'ancrage matériel que créent les réalisations concrètes. 2/ Ils ne peuvent s'appuyer sur une légitimité symbolique pleinement établie et doivent emprunter à des cités qui ne correspondent qu'imparfaitement à leurs préoccupations. 3/ Ils font face à une contre-offensive organisée qui sature l'espace public et les place en position défensive. Cette triple fragilité n'est pas un défaut qu'on pourrait corriger par de meilleures stratégies de communication ou des dispositifs participatifs mieux conçus. Elle tient à la nature même du renoncement, qui doit tenir sans pouvoir s'appuyer sur les protections dont jouissent les imaginaires établis. Reste à comprendre quelles conditions pourraient néanmoins permettre que ces imaginaires fragiles se déploient et trouvent les ressources pour tenir dans la durée.

III. De quoi les renoncements ont-ils besoin ?

Comprendre ensemble ce qui se transforme

Face à la triple fragilité des imaginaires du renoncement, une question se pose : quelles ressources les territoires mobilisent-ils pour faire tenir ces bifurcations dans la durée ? La réponse ne peut pas être technique. Mieux communiquer, déployer des stratégies de persuasion plus efficaces, multiplier les études d'impact car aucune de ces voies ne touche à ce qui résiste vraiment. Le problème est plus profond. Il tient à la manière dont une communauté territoriale explore collectivement ce qui lui pose problème et ce qu'elle pourrait expérimenter pour changer.

Dewey (1927) a développé une conception de l'enquête qui éclaire ce dont les renoncements auraient besoin. Pour lui, l'enquête n'est pas une procédure d'expertise où des spécialistes éclaireraient ensuite des citoyens ignorants. C'est un processus par lequel une communauté confrontée à une situation problématique tente de la comprendre ensemble, en mobilisant tous les savoirs disponibles, y compris ceux des personnes directement concernées. Cette enquête ne garantit aucun consensus final. Elle ouvre un espace où des expériences différentes peuvent se partager, où des perspectives divergentes peuvent se confronter, où des apprentissages collectifs deviennent possibles. La démarche de redirection écologique a prolongé cette intuition en pratiquant une enquête sur les attachements (ce à quoi les habitants tiennent et ce qui les tient, qu'il s'agisse de valeurs, de modes de vie, de normes sociales, de contraintes matérielles ou de dépendances économiques). Appliquée aux renoncements, cette enquête peut s'approfondir encore en remontant jusqu'aux imaginaires qui donnent sens à ces attachements. Car les attachements ne surgissent pas dans le vide, ils s'inscrivent dans des représentations plus larges de ce qui fait le progrès, la vitalité d'un territoire, une vie bonne. Ces représentations rendent certains attachements naturels et d'autres impensables. Cartographier les attachements d'une communauté, c'est déjà un travail précieux. Y ajouter une enquête sur les imaginaires qui les légitiment et les structurent, c'est toucher à ce qui, sinon, reste invisible et souvent difficile à déplacer.

Cette double enquête suppose de reconnaître que les savoirs sont distribués différemment selon les acteurs. Les élus portent une responsabilité politique et doivent trancher. Les experts apportent des données scientifiques et techniques indispensables. Les habitants, de leur côté, possèdent des savoirs situés sur leurs pratiques et leurs manières d'habiter le territoire que nul ne peut connaître à leur place. Créer les conditions pour que ces savoirs circulent et se confrontent, c'est déjà commencer à travailler les imaginaires collectifs, non pas pour en imposer de nouveaux, mais pour rendre visibles ceux qui structurent silencieusement ce qui semble aller de soi.

En Ille-et-Vilaine, l'abandon des douze contournements routiers a bénéficié de dispositifs qui se sont approchés de cette logique. Le département a organisé trois conventions citoyennes rassemblant élus, habitants des communes concernées, associations environnementales et acteurs économiques. Ces espaces n'avaient pas pour objectif de faire accepter une décision déjà prise, mais de permettre que chacun puisse exprimer ses besoins, ses peurs, ses attachements, et surtout être entendu. Nicolas Perrin insiste sur le fait que face au ressentiment qui traverse une partie du monde rural, cette reconnaissance constitue déjà une forme de réponse politique. Être entendu ne signifie pas obtenir satisfaction, pourtant cela change radicalement l'expérience du conflit.

Les visites de terrain ont également joué un rôle décisif. En parcourant ensemble les espaces concernés, élus et associations ont développé une compréhension sensible et incarnée de ce qui était en jeu. Voir les zones humides menacées, ressentir l'atmosphère de ces lieux suffit parfois à faire

percevoir ce que la construction d'une route y détruirait. Cette dimension sensible ne double pas simplement les données chiffrées. Elle travaille les imaginaires par une voie que l'argumentation seule ne peut emprunter. Un espace qu'on a parcouru ne se représente plus tout à fait de la même façon. D'autres attachements peuvent s'y tisser, d'autres manières d'habiter le territoire devenir perceptibles, progressivement concurrentes de l'imaginaire routier qui structurait jusque-là les évidences. Ces dispositifs ont créé une capacité collective à tenir ensemble malgré les désaccords persistants. Certains élus sont restés hostiles jusqu'au bout, le dialogue s'est poursuivi dans la tension. Cette capacité rend moins probable que le conflit des imaginaires se transforme en guerre de positions stérile, sans pour autant garantir que les imaginaires du renoncement tiendront dans la durée.

À Rennes, la municipalité a organisé dès 2016 plusieurs concertations avant de trancher sur le sort du parking Vilaine. Ces concertations ont ouvert des espaces de débat où s'est discuté la place de la voiture en centre-ville, ainsi que l'attachement au fleuve comme élément structurant de l'identité urbaine. Les citoyens ont entendu les experts climatiques qui projettent des températures toulousaines à Rennes d'ici 2050. Les commerçants ont pu exprimer leurs craintes face à une potentielle diminution de l'accessibilité du centre-ville et aux nuisances inhérentes à un chantier de cette envergure. Les citoyens tirés au sort ont pu visiter les quais couverts par le parking et échanger avec les experts techniques sur les capacités de la dalle de béton supportant le parking. Cette enquête collective au long court a donné une légitimité à une décision que les élus auraient difficilement pu imposer seuls.

À Céüse, la situation est plus nuancée. Une consultation a bien été menée en 2021 par l'association Idées de Demain, qui a permis de travailler avec différents acteurs sur des visions alternatives pour le territoire. Mais cette démarche n'a pas pris la forme d'une véritable enquête collective au sens deweyien, elle n'a pas véritablement plongé dans les expériences vécues, les attachements à l'histoire du site, ce que la station avait représenté pour plusieurs générations. Les quatre visions produites n'ont en fait pas été reprises dans le débat public ni dans les politiques publiques. Et l'association qui portait la démarche n'a pas pu la maintenir dans la durée, sa présidente ayant démissionné notamment en raison des tensions générées par le processus. Ce qui manquait, c'est probablement un dispositif institutionnel pérenne, porté par la collectivité elle-même, capable de tenir dans le temps et de traverser les conflits sans s'y dissoudre. Faute de cet ancrage, le territoire se retrouve face à un vide, sans espace institué où les inquiétudes pourraient s'exprimer et les aspirations trouver forme. Des reconversions spontanées émergent, des initiatives se développent. Mais elles restent dispersées, peu visibles, incapables de constituer un imaginaire collectif alternatif suffisamment consistant pour tenir face aux nostalgies et aux tentations de relance.

Cette comparaison ne fournit pas de modèle à répliquer. Elle suggère que l'enjeu n'est pas seulement de créer des dispositifs participatifs ponctuels, aussi bien conçus soient-ils. L'enjeu est d'instituer durablement une capacité collective à enquêter sur les imaginaires qui structurent la vie territoriale, à les interroger avant qu'ils n'entrent en crise, à préparer les bifurcations avant qu'elles ne s'imposent dans l'urgence. Cette institutionnalisation ne garantit rien. Elle rend simplement plus probable qu'un travail collectif puisse se déployer quand il devient nécessaire.

Des récits pour habiter l'inconnu

L'enquête collective permet de confronter des perspectives et de créer des espaces de reconnaissance mutuelle. Elle doit cependant s'accompagner de récits qui donnent chair aux imaginaires et permettent de s'y projeter. Sans ces récits, le renoncement reste une soustraction, une perte sèche qui ne formule rien de ce qui pourrait advenir à la place.

Levitas (2013) propose de penser l'utopie comme une méthode d'exploration collective. Elle ouvre un espace d'imagination où des possibles peuvent être formulés et discutés. Cette fonction architecturale

des récits utopiques donne forme à ce qui n'existe pas encore et crée des prises symboliques sur un avenir incertain. Les récits qui remplissent cette fonction rendent ces avenir habitables par l'imagination, permettant de se les représenter concrètement et de commencer à les désirer.

Au Pays de Fayence, le moratoire sur l'urbanisation crée un vide narratif qu'il faut habiter. Le territoire a construit pendant des décennies son identité autour de l'attractivité, de la capacité à accueillir de nouveaux habitants, de la croissance démographique comme signe de vitalité. Renoncer à cette croissance ne peut se réduire à un discours technique sur la ressource en eau. Il faut que d'autres récits émergent qui permettent de se représenter autrement ce qui fait qu'un territoire est vivant, désirable, capable d'offrir une vie bonne à ceux qui l'habitent.

Levitas (2013) distingue trois dimensions de la méthode utopique, particulièrement éclairantes pour penser comment des récits peuvent accompagner les renoncements.

La dimension architecturale formule des possibles en leur donnant une forme suffisamment concrète pour qu'on puisse se les représenter. Elle rend visible et sensible ce que pourrait être la vie dans un territoire qui a renoncé. Au Pays de Fayence, cette fonction architecturale travaille déjà dans quelques récits émergents, encore fragiles, qui ouvrent des pistes. La solidarité hydrique entre communes qui partagent une ressource fragile. La qualité de vie préservée face aux pressions de la densification. Ces récits restent portés par quelques acteurs sans avoir trouvé prise dans l'imaginaire collectif. Ils commencent toutefois à donner une forme concrète à ce que pourrait signifier habiter sobrement, des pratiques quotidiennes et des plaisirs qui ne soient pas ceux de la consommation matérielle. À Céüse, cette dimension permettrait d'imaginer des manières concrètes d'habiter la montagne en hiver qui créent du désir et du sens sans dépendre de l'enneigement.

La dimension ontologique interroge ce que signifie être humain et quels besoins structurent nos existences. Elle refuse de prendre pour acquis que nous serions nécessairement mus par le désir d'accumulation, de possession, de croissance indéfinie. Elle ouvre la possibilité que d'autres manières d'être, d'autres sources de satisfaction, d'autres formes d'accomplissement puissent structurer nos vies. Au Pays de Fayence, cette dimension explore ce que signifie habiter avec la rareté. Pas forcément une privation subie mais plutôt un rapport au monde où la limitation ouvre d'autres possibles. Où ne pas construire partout permet de préserver des espaces de respiration, des lieux de nature accessibles, des ressources partagées. Où la contrainte hydrique devient l'occasion d'inventer des solidarités entre communes, des pratiques économes, des manières de faire avec plutôt que malgré. À Chamonix, cette dimension ontologique travaille la question : qu'est-ce qui fait une vie bonne dans un territoire de montagne ? Est-ce nécessairement l'accumulation de projets immobiliers et l'afflux constant de visiteurs, ou peut-on imaginer d'autres formes de richesse ?

La dimension épistémologique examine comment nous savons ce que nous savons, quelles voix sont entendues, quels savoirs sont légitimes. Elle refuse que seuls les experts techniques ou les élus décident de la manière dont le territoire doit se développer. Elle reconnaît que ceux qui habitent un lieu possèdent un savoir irremplaçable sur ce qui fait sa valeur, sur ce qui pourrait se perdre ou s'inventer. Au Pays de Fayence, cette dimension suppose d'écouter ceux qui vivent la contrainte hydrique au quotidien, qui ont développé des pratiques économes, qui ont inventé des manières de faire avec la rareté. En Ille-et-Vilaine, les visites de terrain avec les associations ont précisément activé cette dimension : reconnaître que les savoirs situés des naturalistes, des cyclistes, des habitants qui connaissent intimement ces zones humides comptent autant que les études d'impact des bureaux d'ingénierie.

Ce qui fait la force de cette approche chez Levitas, c'est qu'elle refuse la clôture. La méthode utopique maintient l'exploration ouverte et accepte les inachèvements. Elle propose des directions sans fixer de destinations. Cette ouverture est essentielle pour les renoncements car elle permet de reconnaître que

nous ne pouvons plus continuer comme avant tout en assumant l'incertitude de ce qui pourrait advenir. Elle invite à chercher ensemble. À Chamonix, l'interdiction des résidences secondaires dessine un possible encore fragile : celui d'un territoire qui choisirait délibérément de privilégier ses habitants permanents sur l'attractivité touristique maximale.

L'utopie ainsi conçue n'est pas le contraire du réalisme. Elle en est la condition. Le réalisme qui se contente de gérer l'existant sans interroger ce qu'il pourrait être autrement s'enferme dans la répétition. Il prend pour des nécessités ce qui n'est que le produit d'une histoire contingente. Il naturalise les imaginaires dominants au lieu de les questionner. La méthode utopique dénaturalise ces arrangements pour les rendre disponibles à la transformation. Elle crée l'espace où l'imagination collective peut se déployer, où de nouveaux imaginaires peuvent émerger et se formuler dans des récits qui offrent prise.

Ce que la méthode utopique permet de voir, au fond, c'est que le renoncement n'est jamais simplement tourné vers ce qu'il abandonne. Il est aussi, et peut-être surtout, orienté vers ce qu'il rend pensable en libérant l'espace. Quand le Pays de Fayence suspend son urbanisation, il ne gère pas seulement une contrainte hydrique, il rouvre la question de ce que pourrait être un territoire qui fait de la rareté partagée un principe d'organisation collective plutôt qu'un obstacle à surmonter. Quand Grenoble renonce à reconstruire la piscine Vaucanson, elle ne supprime pas juste un équipement, elle crée les conditions pour explorer d'autres manières d'accéder à l'eau, d'autres formes de services publics adaptés à un territoire qui change. Et ces récits ne sont pas des compensations rhétoriques destinées à adoucir la perte. Ils sont constitutifs de ce que le renoncement accomplit réellement. Sans eux, il ne reste qu'une fermeture. Avec eux, il devient le premier geste d'un territoire qui se réinvente autour d'autres attachements, d'autres manières de faire sens ensemble.

Encore faut-il que ces récits doivent émerger de l'enquête collective elle-même, du travail patient par lequel une communauté explore quelles représentations pourraient lui permettre de se projeter dans un avenir désirable. Et cette émergence ne va pas de soi et elle suppose des espaces protégés où l'imagination peut se déployer sans être immédiatement mise en concurrence avec les imaginaires établis. Elle demande des compétences de facilitation, d'écoute, de formulation qui ne s'improvisent pas. Elle exige surtout que soit reconnue sa légitimité politique, que l'exploration collective des imaginaires soit considérée comme une tâche aussi importante que la gestion des urgences. Mais des récits, même puissants, même ancrés dans une enquête collective sérieuse, ne suffisent pas à eux seuls. Ils ont besoin de trouver prise dans des configurations matérielles qui leur donnent corps.

Recomposer les prises

L'enquête collective crée les conditions pour que des savoirs circulent. Les récits utopiques formulent des possibles qui donnent à imaginer d'autres manières d'habiter le territoire. Ces deux dimensions restent pourtant suspendues si elles ne trouvent pas d'ancrage dans les configurations matérielles qui permettent aux imaginaires de prendre corps. C'est ici que la notion de prise développée par Chateauraynaud (2011) devient utile.

Les prises sont à la fois matérielles et symboliques. Elles désignent ces points d'appui concrets (objets, infrastructures, dispositifs) qui permettent de faire quelque chose, mais aussi les représentations partagées qui rendent ces objets signifiants. Une route, par exemple, n'offre pas seulement la prise technique du déplacement. Elle porte des représentations du désenclavement et de l'égalité territoriale qui en font un support d'imaginaire collectif. Certaines configurations de prises vont plus loin encore. Quand elles se consolident au fil des décennies dans des infrastructures, des professions et des récits collectifs, elles constituent ce que Chateauraynaud (2025) appelle une emprise, une forme de domination qui peut paralyser les capacités d'imagination de ceux qui y sont soumis. Les imaginaires institués du développement territorial fonctionnent précisément ainsi. Ils n'offrent pas

seulement des prises disponibles mais exercent une emprise sur ce qu'un territoire peut vouloir pour lui-même.

De ce fait, renoncer c'est d'abord perdre prise. Cette perte opère sur le plan matériel autant que sur le plan symbolique. Fermer une route supprime la prise technique qu'elle offrait pour les déplacements, et avec elle la prise symbolique qui permettait de se représenter comme territoire connecté et moderne. Laisser une station de ski s'éteindre retire la prise économique qu'elle offrait aux acteurs du tourisme, et avec elle la prise identitaire qui permettait de se raconter comme territoire montagnard dynamique. Cette double perte explique pourquoi le renoncement fait violence même quand les arguments qui le justifient sont solides.

Mais ceux qui portent le renoncement ne se bornent pas à gérer cette perte. Défaire l'emprise que les imaginaires dominants exercent sur les possibles d'un territoire, c'est le geste plus profond qu'ils tentent d'accomplir quand ils y parviennent. La "désempre" n'est pas l'absence d'emprise. Elle est un travail actif de désencastrement des représentations et des pratiques que l'infrastructure dominante avait solidarisiées. Quand un territoire cesse de croire que son développement passe nécessairement par l'ajout de routes, d'équipements ou de logements neufs, il ne perd pas seulement un horizon, il retrouve une capacité d'imagination sur lui-même que cet horizon monopolisait. Cette libération reste évidemment fragile. Elle ne se stabilise que si des pratiques concrètes viennent l'habiter, si des récits lui donnent corps, si des dispositifs institutionnels lui permettent de durer. Mais elle désigne précisément ce vers quoi les renoncements peuvent tendre quand ils ne se réduisent pas à la gestion d'une perte, la recomposition d'un espace imaginaire devenu capable d'accueillir d'autres possibles.

À Rennes, la destruction du parking Vilaine révèle toute la complexité de ce processus. Pour les commerçants du centre-ville, ce parking représentait une accessibilité directe à leurs commerces et, avec elle, la garantie d'un centre-ville vivant. Il leur offrait une prise matérielle concrète, 249 places au cœur de la ville, et une prise symbolique, celle d'un territoire qui facilite la venue des clients motorisés. Détruire ce parking leur fait perdre ces deux dimensions. L'opposition municipale dénonce d'ailleurs une "arnaque intellectuelle" et rappelle que les Rennais "n'ont jamais été attachés à leur fleuve".

Pour d'autres habitants, en revanche, ce parking offrait peu de prises positives. Sa dalle de béton de 270 mètres coupait la ville de son fleuve, créait un point mort urbain et produisait un îlot de chaleur. La destruction de l'infrastructure vise précisément à créer de nouvelles prises pour d'autres usages : accès au fleuve, espaces végétalisés, pontons et gradins, fraîcheur urbaine. Le projet s'articule à un imaginaire de l'adaptation climatique et de la reconquête du fleuve, à travers l'idée d'une ville "marchable" pensée pour le "climat toulousain" prévu d'ici 2050 en Bretagne.

Les prises, rappelle Chateauraynaud (2011), ne sont jamais données une fois pour toutes. Elles se construisent, se maintiennent et se transforment dans des configurations toujours situées. Ce qui offre prise à un moment donné peut perdre sa pertinence dans un contexte modifié, et ce qui semblait inaccessible peut devenir un appui précieux quand les circonstances changent. Les renoncements perturbent ces configurations établies. Ils retirent des prises sur lesquelles on s'appuyait, créent un vide qui peut être vécu comme une dépossession. Mais ils ouvrent aussi la possibilité que de nouvelles prises se construisent et que d'autres manières d'habiter le territoire deviennent progressivement familières.

Ce travail de recomposition ne peut toutefois se jouer sur un seul plan. Les dispositifs matériels qui permettent de faire autrement ont besoin de récits qui les rendent désirables. Ces récits, à leur tour, ne trouvent leur solidité que si des espaces d'enquête collective leur permettent de s'ancrer dans les pratiques réelles plutôt que de flotter au-dessus d'elles. Sans cette articulation, la non-reconstruction reste vécue comme une soustraction qui ne formule rien de ce qui pourrait advenir à sa place. Avec

elle, le renoncement peut devenir le premier geste d'une recomposition plus large, encore incertaine dans ses contours mais orientée vers d'autres manières de faire territoire.

Pourtant, disposer de ces ressources ne garantit pas que les renoncements tiendront. Les imaginaires alternatifs peuvent avoir leurs objets, leurs récits, leurs espaces de délibération, et néanmoins se heurter à des oppositions durables. Car ces dispositifs ne font pas disparaître les désaccords. Ils permettent plutôt que des visions divergentes se rencontrent et s'affrontent, ce qui suppose des compétences de coopération que rien ne garantit d'avance.

Cultiver l'art de tenir ensemble

L'hétérogénéité des imaginaires qui traversent un territoire n'est pas un problème à résoudre avant d'agir. C'est la condition ordinaire dans laquelle les territoires doivent trouver la capacité d'agir ensemble. La coopération, rappelle Sennett (2012), ne suppose pas le consensus préalable mais repose sur des compétences qui permettent de continuer à faire ensemble malgré des désaccords profonds sur ce qui compte et sur ce qu'il faut faire.

Ces compétences ont une vertu particulière pour les renoncements. Elles permettent que des imaginaires divergents coexistent le temps de cheminer ensemble, sans que l'un doive écraser l'autre pour que l'action devienne possible. Cette coexistence n'est pas sans effets. Les imaginaires qui acceptent de s'exposer à l'altérité bougent, parfois imperceptiblement, parfois de manière plus décisive. Cette transformation silencieuse crée progressivement les conditions pour que des bifurcations deviennent envisageables sans nécessiter l'écrasement préalable d'une partie de la communauté territoriale. Sennett identifie trois compétences qui rendent ce travail possible :

L'attention empathique consiste à suspendre temporairement son propre cadre d'interprétation pour comprendre le point de vue adverse et saisir les attachements qui le portent, les espoirs qu'il formule. En Ille-et-Vilaine, les visites de terrain organisées par le département ont créé ces conditions. Des élus favorables et opposés aux contournements ont parcouru ensemble les espaces concernés. Certains y voyaient des zones à désenclaver, d'autres des milieux à préserver. La confrontation in situ a permis à chacun d'entendre ce que l'autre valorisait, même en conservant sa position initiale. Cette attention empathique transforme l'incompréhension mutuelle en opposition éclairée.

La démarche dialogique suppose que l'échange puisse transformer sa propre compréhension du problème. Les conventions citoyennes en Ille-et-Vilaine ont fonctionné comme des espaces d'exploration collective où les certitudes initiales ont pu se déplacer. Des élus convaincus de l'indispensabilité des routes ont découvert que d'autres formes de mobilité pouvaient répondre aux besoins de désenclavement, ou simplement que ne pas construire suffisait à résoudre ce qu'on croyait être un problème d'infrastructure. Des opposants de principe aux projets routiers ont affiné leur compréhension des difficultés vécues dans certains territoires ruraux. Ces déplacements ne signifient pas que les imaginaires se sont fondus dans un consensus mou. Ils indiquent que la confrontation a ouvert des possibles qui n'étaient pas perceptibles depuis les positions de départ.

L'expression subjonctive maintient ouvert l'espace de l'exploration. Pour Sennett, il s'agit de formuler ses propositions comme des hypothèses ouvertes plutôt que comme des vérités établies, et de laisser planer une part d'indéfini qui permet à des personnes portant des imaginaires différents de se parler sous un même mot sans avoir à résoudre d'emblée ce qu'il signifie pour chacun. Par exemple, "Et si on pensait autrement le désenclavement ?" crée précisément cet espace car chacun peut y projeter sa propre vision sans que la formulation l'en exclue. Une affirmation péremptoire déclenche la résistance. Une proposition ainsi ouverte et délibérément flottante invite à l'examen collectif, au moins le temps que la coopération s'installe.

Ces trois compétences dessinent une autre manière de penser la transformation des imaginaires. Celle-ci procède par un travail patient de confrontation et de déplacement. Les imaginaires qui acceptent cette épreuve peuvent évoluer et découvrir des compatibilités insoupçonnées avec d'autres manières de voir le monde, rendant l'action collective possible.

Sennett insiste sur le fait que ces compétences se cultivent dans des situations concrètes qui les sollicitent. Les dispositifs participatifs comme ceux d'Ille-et-Vilaine créent ces occasions d'apprentissage. Ils restent toutefois fragiles, dépendants de configurations politiques favorables, exposés aux retournements électoraux.

Ces dispositifs, ces récits, ces objets, ces compétences constituent autant de ressources que les territoires mobilisent pour faire tenir leurs renoncements. Pourtant, même lorsque toutes ces conditions semblent réunies, les imaginaires du renoncement demeurent structurellement exposés. Reste à comprendre pourquoi cette fragilité persiste.

IV. Tenir malgré tout

Traverser les épreuves

Les imaginaires du renoncement restent fragiles, exposés aux contre-offensives, privés de légitimité pleinement établie. Pour autant, cette fragilité n'empêche pas certains territoires de tenter de tenir, de maintenir leurs décisions face aux pressions et de faire vivre ces imaginaires alternatifs dans la durée. Comment comprendre que certains y parviennent, au moins temporairement, quand d'autres échouent rapidement ? Boltanski et Thévenot (1991) ont développé le concept d'épreuve pour penser ces moments critiques où les justifications sont testées face à d'autres principes de légitimité.

Une épreuve n'est pas un simple débat d'idées. C'est une situation où des représentations concurrentes du monde s'affrontent et où l'une peut sortir renforcée ou affaiblie selon sa capacité à tenir face aux objections, à mobiliser des preuves et à convaincre au-delà de ceux qui la portaient initialement. Les renoncements territoriaux constituent des épreuves particulièrement exigeantes pour les imaginaires qui les sous-tendent. Ainsi, l'imaginaire du territoire sobre, qui préserve ses ressources et renonce à l'extension urbaine, doit faire la preuve de sa pertinence face à d'autres imaginaires tout aussi cohérents et souvent mieux installés.

Cette mise à l'épreuve se déploie sur plusieurs scènes simultanément. Sur le plan électoral, les imaginaires du renoncement doivent mobiliser suffisamment d'adhésion pour que les élus qui les portent conservent le pouvoir. Dans les médias, ils doivent résister aux caricatures et trouver des formulations accessibles sans être simplistes. Face à l'expérience concrète des habitants, ils doivent trouver prise dans le quotidien. Vis-à-vis des acteurs économiques organisés et des résistances internes aux administrations, ils doivent tenir sans se laisser marginaliser. Ces scènes se renforcent ou s'affaiblissent mutuellement, créant des configurations toujours singulières.

Ces épreuves ne produisent pourtant pas les mêmes signaux pour tous les acteurs, et les mêmes faits peuvent renforcer des imaginaires contradictoires selon qui les interprète et depuis quel horizon. Au Pays de Fayence, les sécheresses répétées ont confirmé pour certains la pertinence de l'imaginaire sobre, validant par l'expérience collective la contrainte hydrique que le moratoire cherchait à prendre en charge. Des saisons pluvieuses suffisent pourtant à relancer, pour d'autres, l'idée que cette contrainte était surestimée. On parle du même territoire, des mêmes précipitations, mais on en a des lectures opposées. L'Anthropocène complique encore cette situation, des pluies abondantes et des sécheresses peuvent se succéder ou coexister, rendant les signaux climatiques ambigus pour qui

cherche une confirmation simple. Ainsi, l'épreuve de réalité est elle-même disputée et interprétée à travers les imaginaires qu'elle est censée évaluer.

Le cas de Caen révèle l'autre face de cette ambiguïté. C'est précisément l'absence d'épreuve visible qui a longtemps entretenu un faux sentiment de protection. Le projet d'écoquartier semblait viable faute de signal tangible qui en contredise la pertinence. La réactualisation des données scientifiques sur la montée des eaux a créé rétrospectivement une épreuve que personne n'avait anticipée, transformant un projet exemplaire en risque majeur. Cette configuration montre que les épreuves peuvent surgir là où on ne les attendait pas, portées par des savoirs qui renouvellent la perception du réel bien après que les décisions semblaient stabilisées.

L'épreuve médiatique concentre une autre forme d'asymétrie. À Lamballe-Armor, les opposants à la fermeture de la route ont saturé l'espace public local avec un récit simple et émotionnellement puissant, plaçant les défenseurs du projet en position constamment défensive. Cette configuration illustre un désavantage structurel qui traverse l'ensemble des renoncements. La liberté de circulation s'appuie sur des valeurs établies, ancrées dans le droit et dans l'imaginaire de la modernité territoriale. La protection de la biodiversité demande à être expliquée et contextualisée dans des dynamiques écologiques complexes. Cette inégalité dans la lisibilité des récits rend l'épreuve médiatique particulièrement difficile à traverser.

En Ille-et-Vilaine, l'imaginaire du territoire rural qui se développe autrement que par les routes a dû traverser plusieurs épreuves redoutables. Les chambres de commerce mobilisaient l'imaginaire concurrent du désenclavement nécessaire. Au sein du conseil départemental, cet imaginaire alternatif restait minoritaire. Paradoxalement, c'est l'épreuve budgétaire qui l'a renforcé en rendant financièrement insoutenable l'imaginaire des grands projets routiers. Cette configuration montre que les imaginaires ne gagnent pas seulement par leur force de conviction intrinsèque. Ils gagnent aussi parce que les circonstances rendent leurs concurrents moins tenables, parfois pour des raisons que leurs défenseurs n'avaient pas anticipées.

Ce que montrent ces différents cas, c'est que les épreuves ne se succèdent pas de manière ordonnée. Elles se déploient simultanément, se renforcent ou s'affaiblissent mutuellement selon les configurations. Un imaginaire qui réussit l'épreuve électorale peut échouer face à l'épreuve médiatique. Un imaginaire que l'épreuve de réalité semble valider pour certains acteurs peut simultanément être contesté par d'autres qui lisent les mêmes signaux différemment. Cette multiplicité des épreuves, ajoutée à leur caractère fondamentalement disputé, explique pourquoi les renoncements restent si difficiles à faire tenir. Traverser une épreuve avec succès ne légitime rien définitivement, dans un environnement où les mêmes faits continuent d'alimenter des récits contradictoires.

Entendre ce qui fait violence

Les épreuves ne se jouent pas sur le terrain de l'argumentation rationnelle. Les imaginaires ne convainquent pas par leur cohérence logique ou par les preuves qu'ils mobilisent. Ils résonnent avec des affects, des manières de sentir le monde, des attachements profonds qui structurent les positions bien avant que les arguments ne soient formulés.

Pourquoi agit-on, prend-on position, défend-on une cause ? Pour Lordon (2016), cela relève avant tout de notre manière d'être affecté par les situations, d'un ensemble de sensibilités qui nous font réagir bien en amont de toute réflexion consciente. Les renoncements touchent à ces strates affectives profondes. Ils bousculent des manières d'habiter le monde qui s'étaient sédimentées sur des décennies, qui structuraient les identités collectives, qui donnaient sens aux trajectoires individuelles. Hochschild (2016) désigne ces récits émotionnels profonds sous le nom de *deep stories* : des histoires ressenties comme vraies indépendamment de leur conformité aux faits, qui organisent la manière dont

des groupes sociaux interprètent ce qui leur arrive, ce qu'ils méritaient, ce qu'ils ont perdu, qui en est responsable. Contredire ces évidences par des données objectives revient souvent à heurter une identité blessée plutôt qu'à corriger une erreur de raisonnement.

À Lamballe-Armor, la fermeture de la route départementale a réactivé une telle *deep story* : celle de l'abandon du monde rural. Pour plusieurs riverains, l'enjeu dépassait largement la question des batraciens ou du site Natura 2000. Ce qui dominait, c'était le sentiment d'être sacrifiés une fois de plus, qu'une "élite écologiste" imposait ses valeurs sans considération pour leurs réalités quotidiennes. Cette lecture s'ancre dans une mémoire longue de déclassement territorial, dans une expérience vécue de déprise des services publics en milieu rural, dans une succession de fermetures qui ont progressivement alimenté le sentiment d'être abandonnés par les politiques publiques. Ce sentiment n'est toutefois pas vécu de façon uniforme. Selon les positions sociales, les ressources langagières, les rapports au genre et à la classe, certains peuvent formuler leur colère dans les espaces publics reconnus tandis que d'autres en restent structurellement exclus.

Les émotions participent ainsi activement à la formation de communautés imaginées, comme le développe Ahmed (2004). Elles dessinent des lignes d'appartenance, créent un "nous" en opposition à un "eux", désignent des responsables, distribuent les places. À Lamballe-Armor, ce "nous" s'est formé autour de l'opposition à la fermeture : les riverains qui subissent face aux écologistes qui imposent, les habitants de la campagne face aux citadins donneurs de leçons. Cette construction identitaire, une fois activée, résiste difficilement aux arguments techniques ou scientifiques, qui glissent sur elle sans trouver prise.

Ces affects ne trouvent pourtant pas toujours de cadre d'expression légitime dans les dispositifs démocratiques. Les réunions publiques où l'on présente des données scientifiques sur la mortalité des amphibiens ne permettent pas de dire la blessure identitaire, le sentiment d'abandon, la colère face à ce qui apparaît comme du mépris. Le terme de "ressentiment" revient souvent pour qualifier ces réactions, mais il mérite d'être problématisé car il est fréquemment mobilisé par le discours dominant pour pathologiser des protestations populaires, les réduire à des pulsions basses plutôt que d'y reconnaître des affects politiques légitimes. Ce qui ne peut s'exprimer dans les arènes officielles n'est pas irrationnel, il est jugé inacceptable par les formes établies du débat. Faute d'espace où ces affects peuvent se formuler et être entendus, ils se transforment en opposition de principe, en refus de coopérer, en retrait de toute participation à la vie collective.

C'est précisément ce que Mouffe (2013) invite à prendre au sérieux avec sa conception agonistique du politique. Des visions du monde irréconciliables s'affrontent sans qu'il soit nécessaire ou même possible de les réconcilier par un consensus artificiel. Le conflit relève de la condition même de la démocratie, et tenter de l'effacer par un faux accord risque de voir les tensions refoulées ressurgir avec plus de violence. Reconnaître la légitimité du conflit ne résout toutefois rien en soi. Il n'existe pas d'institution souveraine capable de transcender les désaccords sur les imaginaires et d'imposer une résolution. La question reste entière : comment tenir ensemble malgré les désaccords, comment continuer à faire commun quand on ne partage pas les mêmes représentations du territoire ? Et c'est en cela que Viveret (2012) propose un déplacement utile en distinguant l'adversaire de l'ennemi. L'ennemi est celui qu'il faut détruire, avec qui aucun dialogue n'est possible. L'adversaire est celui avec qui un désaccord radical peut coexister, dont on reconnaît le droit à exister dans l'espace démocratique même en s'opposant frontalement à ses positions. Préserver le conflit sans en faire une guerre, c'est la condition d'un affrontement vivable, qui ne verse pas dans la destruction mutuelle. Les tenants d'imaginaires contradictoires peuvent s'affronter tout en se reconnaissant mutuellement le droit de défendre leurs visions.

Pour autant, cette transformation de l'ennemi en adversaire ne se décrète pas. Elle suppose des dispositifs concrets qui rendent possible la coexistence dans un espace commun sans renoncer à

défendre certaines positions contre d'autres. Des espaces où les affects peuvent s'exprimer sans être immédiatement jugés inacceptables. Des moments où la confrontation reste ferme sur les principes tout en maintenant le respect des personnes. Mais attention, reconnaître la légitimité du conflit n'implique pas pour autant d'accepter que toutes les revendications sont également justes. Car au-delà des affects et des identités blessées, une question plus fondamentale traverse les renoncements : qui en supporte effectivement les coûts ?

Affronter les questions de justice

Le backlash anti-écologique ne s'appuie pas seulement sur des peurs irrationnelles ou des manipulations. Il capte des inquiétudes légitimes face aux conséquences concrètes des renoncements. Les coûts de déplacement augmentent pour ceux qui ne peuvent plus emprunter leur itinéraire habituel. L'accès au logement devient plus difficile quand on cesse de construire de nouveaux quartiers. Des emplois disparaissent lorsqu'une station de ski ferme ses remontées mécaniques. Ces impacts matériels pèsent différemment selon les groupes sociaux, selon leurs ressources, leurs marges de manœuvre, leurs capacités d'adaptation. Pourtant, réduire la question de la justice sociale aux seules conséquences économiques passe à côté de dimensions tout aussi déterminantes. Fraser (2005) invite à penser la justice selon trois axes interdépendants. La redistribution des ressources matérielles, la reconnaissance des identités et des pratiques, la représentation dans les espaces de décision. Ces trois dimensions révèlent que la justice sociale est aussi affaire d'imaginaires. Qui mérite quoi, quelles vies et quelles pratiques comptent, qui peut légitimement participer aux décisions : autant de questions où se jouent des représentations collectives concurrentes du territoire juste.

À Caen, la suspension de l'écoquartier de la Presqu'île révèle la complexité des enjeux redistributifs. Les projections de montée des eaux montrent qu'une partie importante du site sera régulièrement inondée d'ici 2070-2100. Renoncer à y construire les 2 500 logements prévus s'inscrit dans une logique de protection des populations futures face aux risques climatiques. Cette précaution entre en tension avec les besoins présents, l'agglomération caennaise connaissant une pression importante sur son marché locatif, particulièrement pour les logements sociaux.

Les élus affirment que la suspension n'a pas compromis leurs objectifs globaux de production de logements, d'autres sites pouvant absorber une partie de la demande. Cette position mérite d'être entendue, sans pour autant clore la question. Car 2 500 logements représentent un volume considérable dans un marché sous tension, et l'argument selon lequel d'autres sites compensent reste à vérifier dans la durée. Par ailleurs, la collectivité a engagé une démarche d'urbanisme temporaire sur le site, combinant logements étudiants, foyer de jeunes travailleurs et activités artisanales démontables à partir de 2060. Cette réponse est créative et sérieuse, mais elle répond à des besoins ponctuels plutôt qu'à la demande structurelle de logements permanents que le projet initial cherchait à satisfaire.

Le renoncement révèle ainsi un dilemme réel entre justice écologique et justice sociale, même si ces deux logiques ne s'opposent pas aussi frontalement que dans d'autres cas. Protéger les populations futures des risques climatiques peut peser sur les populations présentes les plus fragiles, à moins que les alternatives promises tiennent effectivement leurs engagements. Ce que Caen expérimente, c'est la possibilité de traiter ce dilemme autrement qu'en le niant, en acceptant que certains espaces ne peuvent accueillir qu'une occupation limitée dans le temps et que cette contrainte oblige à penser autrement ce que signifie répondre aux besoins d'un territoire.

La dimension de reconnaissance ajoute une autre épaisseur à ces questions. Fraser (2005) montre que l'injustice sociale prend aussi des formes culturelles et symboliques. Certains groupes subissent une subordination statutaire, leurs pratiques et leurs valeurs se trouvent dévaluées par les modèles dominants de représentation et d'interprétation du monde. Cette dévalorisation constitue une injustice

spécifique qui persiste même quand les inégalités matérielles sont corrigées. À Lamballe-Armor, l'expression "les batraciens avant les humains" qui émerge dans les oppositions à la fermeture de la route traduit ce sentiment de mépris. Ce qui domine pour plusieurs riverains dépasse la question pratique du détour à faire. Leurs savoirs sur le territoire, leurs manières d'habiter, leurs attachements à la mobilité automobile se trouvent disqualifiés au nom d'impératifs environnementaux portés par des acteurs perçus comme extérieurs et socialement privilégiés. Cette blessure ne naît pas avec le renoncement. Elle réactive une mémoire longue de déclassement territorial, une succession de fermetures de services publics, de décisions prises sans consultation réelle. Le renoncement vient s'ajouter à cette chaîne, confirmant l'impression d'être abandonnés par les politiques publiques. La dimension symbolique compte autant que les enjeux matériels. Car c'est bien un conflit d'imaginaires qui se joue ici. D'un côté, l'imaginaire écologique qui valorise la protection du vivant et les savoirs scientifiques. De l'autre, l'imaginaire rural qui défend la légitimité des pratiques locales et de la mobilité automobile. Chacun porte une représentation différente de ce qu'est un territoire juste.

La troisième dimension identifiée par Fraser concerne la représentation, entendue comme capacité effective à participer aux décisions. Une société peut traiter correctement les enjeux redistributifs et reconnaître la diversité des pratiques culturelles tout en échouant à garantir que chacun puisse peser sur les choix collectifs. À Rennes, le jury citoyen organisé pour délibérer sur le devenir du parking Vilaine a tenté de répondre à ce déficit. Trente habitants tirés au sort ont pu examiner les enjeux, entendre experts et acteurs locaux, visiter les lieux, débattre collectivement avant de formuler un avis. Cette démarche reconnaît que la légitimité ne peut venir seulement des élus ou des techniciens, qu'elle suppose une délibération incluant ceux qui habitent et pratiquent le territoire. Le dispositif soulève toutefois des interrogations. Qui s'est effectivement senti légitime pour prendre la parole au sein du jury ? Les trente personnes tirées au sort représentent-elles véritablement la diversité sociale de l'agglomération ? Certaines populations, moins à l'aise avec les formats délibératifs, avec la prise de parole en public, avec les codes de l'argumentation rationnelle, ont pu se trouver de facto en retrait malgré le tirage au sort. La représentation formelle ne garantit pas la parité réelle de participation que Fraser place au cœur de la justice sociale.

Ces trois dimensions s'enchevêtrent. Fraser insiste sur cette interdépendance. Les personnes qui subissent simultanément plusieurs formes d'injustice ont besoin qu'on réponde à toutes pour accéder à une véritable égalité de participation. Les renoncements qui échouent créent souvent des injustices sur plusieurs de ces dimensions sans proposer de réparation. Un renoncement justifié uniquement par des arguments écologiques, sans prendre en compte les conséquences redistributives, sans reconnaître la légitimité des pratiques qu'il contraint, sans permettre aux populations concernées de participer aux décisions, accumule les vulnérabilités. Cette triple exigence complexifie la tâche des territoires qui bifurquent. Démontrer la nécessité écologique d'une décision ne suffit plus. Il faut simultanément s'assurer qu'elle ne creuse pas les inégalités, qu'elle ne dévalue pas certaines identités, qu'elle laisse place à une participation effective. Les renoncements découvrent ainsi que la transformation des imaginaires collectifs ne peut faire l'économie des questions de justice. Car c'est aussi dans les représentations de ce qui est juste ou injuste, de qui mérite reconnaissance, de qui peut légitimement participer, que se forment les imaginaires territoriaux. Une politique des imaginaires qui ignorerait ces dimensions s'exposerait au rejet ou à la violence. Car même lorsque ces questions sont prises au sérieux, même lorsque les territoires tentent de répondre simultanément aux enjeux de redistribution, de reconnaissance et de représentation, la fragilité des renoncements persiste.

Maintenir vivantes les conditions du renoncement

Les territoires peuvent répondre aux enjeux de redistribution, de reconnaissance et de représentation. Ils peuvent favoriser des enquêtes collectives, formuler des récits alternatifs, traverser des épreuves multiples. Cette accumulation de ressources et de dispositifs ne garantit pourtant pas que les

renoncements tiendront dans la durée. La fragilité persiste parce qu'elle tient à la nature même du renoncement, qui reste toujours révocable, toujours exposé aux retournements politiques, toujours vulnérable face aux contre-offensives. Certains territoires parviennent néanmoins à maintenir leurs bifurcations plus longtemps que d'autres. Cette différence ne s'explique pas par une meilleure communication ou une mobilisation citoyenne plus forte. Elle tient à leur capacité à institutionnaliser des espaces où l'enquête collective peut se poursuivre, où les tensions peuvent s'exprimer sans détruire la possibilité d'agir ensemble.

À Grenoble, la non-reconstruction de la piscine Vaucanson s'est accompagnée d'un protocole de redirection qui a suspendu la décision le temps d'une exploration approfondie. Plutôt que de répondre dans l'urgence par la reconstruction à l'identique ou l'abandon pur et simple, la ville a créé un espace protégé où cartographier ce que représente vraiment une piscine pour ceux qui l'habitent. Ce protocole, élaboré avec Origens Medialab et des étudiants du MSc "Strategy & Design for the Anthropocene", a bousculé les catégories administratives habituelles. Lors d'une réunion de l'exécutif municipal, un élu chargé de la nature en ville s'est exclamé devant la cartographie des attachements produite par l'enquête : "Mais c'est de ma délégation dont vous parlez". Cette formule révèle comment un équipement déborde les périmètres de compétence établis et demande d'autres outils d'analyse.

Le dispositif a également transformé la posture de l'action publique. Xavier Perrin, pilote du projet "Bifurcations" explique qu'il lui semblait impossible pour la fonction publique de passer à côté de ces réflexions. Le protocole a conduit à initier "Bifurcations RH", un projet plus large consacré à la transformation des métiers et des organisations publiques face aux limites planétaires. L'enjeu ne consiste plus seulement à gérer un équipement mais à enquêter collectivement sur le sens des missions, les attachements des publics, l'adaptation des organisations.

Ce type de dispositif ne supprime pas la fragilité du renoncement. Il dépend de configurations politiques favorables, de compétences spécifiques en facilitation, d'une reconnaissance de la légitimité de l'enquête collective au même titre que la gestion des urgences. Une élection peut mettre fin au protocole, une restriction budgétaire peut suspendre les moyens dédiés, un changement de priorité politique peut marginaliser l'ensemble. La différence avec les situations où aucun dispositif pérenne n'existe tient à ce que l'exploration collective peut au moins se déployer pendant qu'elle reste possible. La non-reconstruction ne se vit pas uniquement comme un abandon mais comme l'ouverture d'une exploration sur d'autres manières d'habiter le territoire, d'autres rapports à l'eau, d'autres formes de services publics adaptés aux contraintes écologiques.

Cette dynamique contraste avec ce qui se passe à Céüse. La fermeture progressive de la station ne s'est accompagnée d'aucun dispositif pérenne qui aurait permis au territoire d'explorer collectivement les futurs possibles. Les habitants se retrouvent face à un vide, sans espace institué où leurs inquiétudes pourraient s'exprimer, sans processus établi qui donnerait forme à leurs aspirations. Ce manque de dispositif ne condamne pas nécessairement le territoire. Des formes d'appropriation émergent malgré tout, des reconversions spontanées se développent. Mais ces initiatives restent dispersées, fragiles, peu visibles, incapables de se constituer en imaginaire collectif alternatif suffisamment robuste pour tenir face aux nostalgies et aux tentations de relance.

Les renoncements découvrent ainsi qu'ils doivent non seulement répondre aux exigences de justice, traverser des épreuves multiples, composer avec des affects puissants, mais aussi créer des espaces institutionnels qui permettent à l'enquête de durer. Ces espaces ne garantissent rien. Ils constituent simplement des conditions moins défavorables pour que les imaginaires alternatifs puissent se déployer, s'affiner, trouver des appuis dans l'expérience collective. Ils prolongent le temps disponible pour que des attachements nouveaux se tissent, pour que des pratiques différentes s'installent, pour que d'autres manières de faire territoire deviennent familières.

Cette exigence de maintenir vivantes les conditions de l'enquête collective suppose une transformation profonde de la conception de l'action publique. Celle-ci ne peut plus se penser uniquement comme mise en œuvre de projets définis à l'avance, comme gestion efficace de l'existant, comme réponse rapide aux urgences. Elle doit aussi se concevoir comme création et préservation d'espaces où la communauté territoriale peut continuer d'explorer ce qu'elle pourrait devenir. Cette transformation demande du temps, des moyens, des compétences spécifiques. Elle suppose de reconnaître la légitimité politique de ces explorations au même titre que les décisions opérationnelles. Elle exige d'accepter qu'une partie importante du travail consiste à maintenir ouverts des possibles sans savoir exactement où ils mèneront.

Les territoires qui tentent de renoncer font l'expérience de cette difficulté. Ils découvrent que rien n'est jamais définitivement acquis, que chaque élection peut tout remettre en cause, que les imaginaires institués restent puissants et capables de reprendre l'avantage. Cette précarité constitutive les oblige à une vigilance constante, à un travail patient de maintien des conditions qui permettent que les renoncements tiennent malgré tout. Elle les confronte aussi à une découverte troublante. Celle que la bifurcation écologique ne se joue pas seulement dans de grands choix stratégiques ou des ruptures spectaculaires, mais dans cette capacité quotidienne à faire durer ce qui reste structurellement fragile.

Conclusion : inventer une politique des imaginaires

Aucun des huit territoires étudiés ne dispose d'un mode d'emploi clé en main du renoncement réussi. On ressent partout cette même impression que rien n'est jamais gagné et que la redirection demeure incertaine. On pourrait y voir un manque de méthode ou de volonté politique. Mais cette précarité persistante dit quelque chose de plus profond : ce qui résiste quand un territoire ferme une route, suspend un écoquartier ou limite son urbanisation, ce ne sont pas d'abord des obstacles techniques. Ce sont nos manières habituelles de nous projeter dans l'avenir, de nous raconter comme territoire et finalement de concevoir ce qui fait vitalité collective. Le renoncement est avant tout une épreuve de l'imaginaire.

Dans beaucoup de territoires pourtant, les imaginaires institués du développement commencent à se fissurer sans s'effondrer. Ces fissures n'annoncent pas une rupture spectaculaire mais ouvrent des brèches où d'autres représentations peuvent s'infiltrer. François Jullien permet de penser cette transformation comme un processus silencieux, une dé-coïncidence volontaire qui fait jouer les écarts entre ce qui était promis et ce qui advient. Les renoncements territoriaux ne renversent pas frontalement l'ordre ancien. Ils prennent appui sur ces écarts pour rouvrir des possibles. Cette émergence reste pourtant structurellement fragile, les imaginaires alternatifs ne bénéficiant pas de l'ancrage matériel que créent les réalisations concrètes, ni d'une légitimité symbolique pleinement établie. Cette fragilité ne constitue pas un défaut pour autant. Elle révèle la condition même d'une démocratie vivante qui refuse de figer les représentations collectives. C'est à partir de cette reconnaissance que les territoires étudiés permettent d'esquisser ce qu'on pourrait appeler une politique des imaginaires. Celle-ci ne consiste pas à imposer de nouvelles représentations ou à convaincre les populations d'adopter une vision portée par les élus. Elle suppose de créer les conditions pour que des personnes portant des imaginaires divergents puissent explorer collectivement ce qu'elles pourraient devenir ensemble.

Cette exploration exige de reconnaître que les savoirs sont distribués entre tous ceux qui habitent un territoire, que des récits alternatifs doivent émerger de l'enquête collective elle-même, que des prises

matérielles nouvelles permettent de faire autrement, et que des compétences de coopération rendent possible de tenir ensemble malgré des désaccords persistants. Elle exige aussi de prendre au sérieux que les imaginaires se forment dans les représentations de ce qui est juste ou injuste, et que cette dimension ne peut rester à la périphérie de l'analyse. Les renoncements qui échouent sont souvent ceux qui ont traité la transformation écologique comme une nécessité technique dont les coûts sociaux seraient secondaires. Ces coûts ne sont pourtant jamais neutres et ne se distribuent pas de la même façon selon les positions sociales et les ressources disponibles. Quand certaines pratiques sont dévaluées sans être reconnues comme légitimes, quand certaines populations restent à l'écart des espaces où les décisions se prennent, le renoncement peut produire de l'injustice autant que du changement. Les renoncements qui durent sont probablement ceux qui reconnaissent que transformation écologique et justice sociale sont constitutives d'une même reconfiguration des représentations collectives, davantage que deux objectifs à concilier.

Une telle politique engage donc une transformation profonde de la conception de l'action publique. Celle qui mesurait son efficacité à l'aune des projets réalisés doit apprendre à faire de l'enquête sur les imaginaires collectifs le cœur de l'action territoriale. Les élus ne peuvent plus être simplement des décideurs sachant où aller, puisqu'aucun imaginaire ne s'impose par sa seule force de conviction. Et reconnaître que les représentations collectives restent toujours disponibles à la contestation et à la transformation, c'est y voir une richesse démocratique plutôt qu'un obstacle.

Les territoires qui tentent de renoncer sont en train d'inventer cette politique en marchant, sans garantie de succès, exposés aux retournements et aux contre-offensives. Ils montrent néanmoins qu'elle est possible et qu'elle produit des effets. Ce qu'elle demande n'est pas tant une vertu particulière qu'une lucidité collective sur ce qu'on hérite et sur ce qu'on peut encore orienter. Une lucidité qui devient indispensable quand on reconnaît que la redirection écologique ne se joue pas dans de grands récits unificateurs imposés d'en haut, mais dans cette capacité à imaginer autrement ce que nous pourrions devenir ensemble.

Bibliographie

Ahmed, Sara (2004). *The Cultural Politics of Emotion*. Edinburgh, Edinburgh University Press.

Boltanski, Luc & Thévenot, Laurent (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.

Castoriadis, Cornélius (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris, Le Seuil.

Chateauraynaud, Francis (2025). *L'entrepreneur et son double. Pragmatique du pouvoir et sociologie de l'emprise*. Paris, Éditions du Croquant.

Chateauraynaud, Francis (2011). *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris, Pétra.

Citton, Yves (2014). *Pour une écologie de l'attention*. Paris, Le Seuil.

Dewey, John (1927). *The Public and Its Problems*. New York, Henry Holt.

Fraser, Nancy (2005). *Reframing Justice*, Assen, Koninklijke Van Gorcum

- Hamant, Olivier (2022). *La Troisième Voie du vivant*. Paris, Odile Jacob
- Hochschild, Arlie Russell (2016). *Strangers in Their Own Land: Anger and Mourning on the American Right*. New York, The New Press.
- Jullien, François (2023). *Rouvrir des possibles. Dé-coïncidence, un art d'opérer*. Paris, Éditions de l'Observatoire.
- Jullien, François (2009). *Les transformations silencieuses*. Paris, Grasset.
- Lafaye, Claudette & Thévenot, Laurent (1993). "Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature", *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 4, pp. 495-524.
- Levitas, Ruth (2013). *Utopia as Method: The Imaginary Reconstitution of Society*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Lordon, Frédéric (2016). *Les affects de la politique*. Paris, Seuil.
- Lourau, René (1969). *L'Analyse institutionnelle*. Paris, Minuit.
- Monnin, Alexandre (2023). *Politiser le renoncement*. Paris, Éditions Divergences.
- Mouffe, Chantal (2013). *Agonistics: Thinking the World Politically*. London, Verso.
- Nixon, R. (2011). *Slow violence and the environmentalism of the poor*. Harvard University Press.
- Sennett, Richard (2012). *Together: The Rituals, Pleasures and Politics of Cooperation*. New Haven, Yale University Press.
- Tallent, Théodore (2024). "Backlash écologique : quel discours pour rassembler autour de la transition ?". Note pour la Fondation Jean Jaurès, 23 avril 2024.
- Viveret, Patrick (2012). *La cause humaine. Du bon usage de la fin d'un monde*. Paris, Les Liens qui Libèrent.
- Winner, Langdon (1980). "Do Artifacts Have Politics ?", *Daedalus*, vol. 109, n° 1, pp. 121-136.
- Wright, Erik Olin (2010). *Envisioning Real Utopias*. London, Verso.